

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 décembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ACQUISITION D'UN IMMEUBLE PLACE DE L'EGLISE A ECHIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAUT, Michel PANIER, Stéphane PIERRON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ACQUISITION D'UN IMMEUBLE PLACE DE L'EGLISE A ECHIRE

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté d'Agglomération du Niortais a en charge le développement des filières phares de son territoire et également l'immobilier professionnel.

Parmi les filières importantes du territoire, l'agriculture et l'agro-alimentaire ont une place prépondérante. Le territoire de la CAN est aujourd'hui composé à plus de 70% d'espace agricole et compte sur son territoire des fleurons tels que la Coopérative Sèvre et Belle, exploitant la marque Beurre d'Echiré et le site de transformation du même nom basé à ECHIRE.

Afin d'accompagner la coopérative dans son développement et de permettre au territoire de rayonner à travers cette marque connue internationalement, la CAN et la Coopérative Sèvre et Belle souhaitent élaborer ensemble un projet d'ouverture d'une boutique dédiée à la marque dans un immeuble jouxtant le site de production, situé place de l'Eglise à Echiré. L'immeuble, d'une surface de 152m² implanté sur une parcelle de 393m² et cadastré section AK n°7 se composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un jardin clos.

L'objectif est de pouvoir accueillir habitants, touristes et entreprises sur place afin de leur faire découvrir l'histoire de cette marque, ses produits mais également son savoir-faire historique dans une logique de « tourisme industriel ».

La CAN souhaite se porter acquéreur de l'immeuble et signer par la suite un bail de location-vente avec la coopérative Sèvre et Belle afin qu'elle puisse à terme devenir propriétaire de cet outil qui viendra participer à son développement.

Après négociation avec la commune d'Echiré, propriétaire du bien, un prix de 65 000€ (hors frais d'acquisition) a été déterminé.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition de l'immeuble situé place de l'Eglise à Echiré,

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document afférent à cette acquisition.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué